
Le Bulletin

Printemps 2008 - N° 57



Dossier

L'eau de pluie

Usages & récupération



P.2 Edito

P.3 l'Agenda

P.5 La vie de l'association

P.8 Le dossier de l'association
« l'eau de pluie »

P.13 Comment économiser l'eau

P. 14 Le bénévolat associatif à Nature & société

P. 16 Le dernier mot

Le Bulletin

Edito

Publication de
l'association
Nature & Société
Association loi 1901
fondée en 1975

Nature & Société
Maison de la Nature
Base de Loisirs de Créteil
Rue Jean Gabin
94000 CRETEIL
Téléphone : 01 48 98 98 03
Portable: 06 78 82 15 18
E-mail: info@natsoc.asso.fr
Site Internet:
www.natsoc.asso.fr

Responsable de publication
Philippe DUMÉE
Responsable de la Rédaction
Thierry FOUCAULT
Ont participé à la réalisation
de ce numéro :
André CANDIO
Anne DIELEMAN
Philippe DUMÉE
Thierry FOUCAULT
Thomas GUERQUIN
Julien SABATIER
Florine VIELLARD
Clémence VITROLY

Edité à 800 exemplaires

Cotisation annuelle
Membre actif
à partir de 18 €
Membre correspondant
à partir de 6 €

Bulletin d'adhésion
en dernière page

Posons une évidence, sans eau la vie ne serait pas possible sur notre planète.

Elle est non seulement un constituant du vivant mais fait également partie des grands équilibres naturels, notamment au travers du cycle de l'eau. C'est dire combien elle est essentielle à l'Homme.

Pourtant, 700 millions de personnes vivent aujourd'hui dans un pays qui souffre de pénurie en eau. D'ici 15 ans, 3 milliards de personnes devraient manquer d'eau douce¹.

Plus précieuse que le pétrole, déjà qualifiée d'or bleu, l'accès à l'eau douce sera sans doute l'enjeu majeur du 21^{ème} siècle.

En France, les nappes phréatiques, alimentées par l'eau de pluie, sont déjà pour les deux tiers polluées par les produits phytosanitaires agricoles et les rejets des industries.

Dès lors, la question de son usage et de son économie, se pose gravement.

Et de fait, nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter agir au quotidien et jouer le jeu de l'éco-citoyenneté.

Cependant, le thème de la récupération des eaux de pluie reflète bien la complexité et les enjeux des thématiques écologiques, d'autant plus que le sujet est aujourd'hui très épineux, polémique même...

En effet, que peut-on faire de l'eau de pluie ? Vaste question à l'heure actuelle sans réponse définitive.

Pourtant, du strict point de vue des usages domestiques, c'est la plus grosse partie de notre consommation d'eau qui pourrait être satisfaite avec l'utilisation de l'eau de pluie.

Toutefois, la loi est là pour nous appeler à la prudence car l'eau de pluie n'est pas forcément de qualité et ne peut être utilisée sans précaution, ni encadrement. Elle est par défaut, NON potable.

Son usage est donc limité.

Vous apporter les informations nécessaires. Vous inviter à peser le pour et le contre. Vous donner les clés d'une analyse concrète et dépassionnée, voilà l'objectif de ce bulletin et de l'équipe de Nature & Société.

Pour user de l'eau de pluie de manière « écologiquement correcte », je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau bulletin.

Le Directeur de Nature & Société
Thomas GUERQUIN

¹ Source Nations Unies – Ban Ki-moon, journée mondiale de l'eau, 22 mars 2007

Agenda

ACTION NATURE



☞ Festival de l'Oh!

Samedi 24 mai 2008
Dimanche 25 mai 2008

A **CRETEIL** : Balade Nature en famille à la découverte de la faune et la flore des bords de Marne.

- départ pédestre (14h ou 17h)
- départ cyclo-rando (apporter son vélo)
Départ à 15h.

Ateliers nature :

- « *Savants fous* » : petites expériences aquatiques,
- « *Monde miniature* » : découverte des gammars, gerris et autres petits habitants de la Marne.

Stand d'informations sur les milieux aquatiques du Val-de-Marne.

Escale de Créteil : Stade Brise Pain - Bords de Marne

A **CACHAN** : Ici, le public va devoir allier sens de l'écoute et sens du bricolage. Cet atelier a pour but la création de multiples instruments de musique fonctionnant à base d'eau (tambour d'eau, xyl'eau-phone, ...) ou imitant le son de l'eau (bâton de pluie). Un atelier destiné aux jeunes et aux adultes, musiciens ou non, bricoleurs ou non, et aux plus curieux.

Escale de Cachan : Parc Départemental RASPAIL
Rue Galliani

A **PARIS** : Les enjeux de la modernisation d'un fleuve comme la Seine, nous invitent à nous interroger sur l'eau et son usage, notamment dans une grande agglomération comme Paris.

Partant de ce constat, nous nous proposons d'apporter aux festivaliers les clés pour comprendre et intégrer les problématiques de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité sous forme de quiz, de contes et de poèmes.

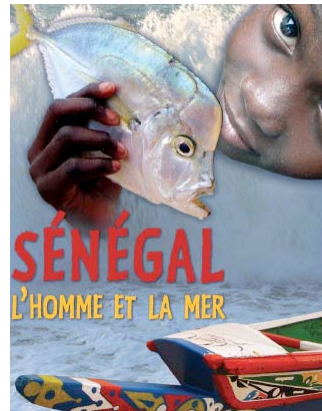
Escale de Paris : Quai de Bercy, Passerelle Simone de Beauvoir (12^{ème})

Le Festival de l'Oh ! est organisé par le Conseil Général du Val-de-Marne.



☞ Exposition

« le Sénégal, L'homme et la mer »,
Le Samedi 31 mai 2008 à 10h00



Visite commentée de l'exposition « le Sénégal, L'homme et la mer » à l'Aquarium de la Porte Dorée suivie d'un débat sur l'exploitation des ressources naturelles et la rareté. Cette visite sera l'occasion d'une initiation à la dynamique des populations et à l'écologie marine des zones côtières.

Le débat sera animé par une spécialiste de l'aquarium spécialement détachée du Ministère de la Culture.

Les enfants pourront profiter de la visite pour admirer les espèces de poissons, de reptiles et de crustacés de l'aquarium tropical.

Programme :

Visite à partir de 10h

Diaporama animé 11h30-12h15

Débat jusque 13h

Niveau tout public – Les enfants sont les bienvenus bien que le débat sera moins intéressant pour eux. La visite de l'aquarium présente cependant un grand intérêt pour eux.

Lieu: Palais de la Porte Dorée - Aquarium Tropical
293, avenue Daumesnil 75012 Paris

Tarif: 5,70 € l'entrée (forfait de 88€ pour les groupes de 20 à 30 personnes)

Inscription obligatoire.

☞ « Cékoidonc cette bestiole ? »

Le dimanche 29 juin à partir de 9h30

Atelier d'identification des petites bêtes connues et inconnues de la base de loisirs de Créteil.

Capture et identification des insectes, mollusques, crustacés et autres myriapodes à la loupe sur la base de clés d'identification (simplifiées pour les enfants).

Attention, le nombre de places est limité.

Inscription préférable.

☞ **La nuit des Chauves-souris**
Le samedi 30 août 2008

« A l'écoute des Chauves-souris »

Rares et menacés, ces petits mammifères sont pourtant essentiels à l'équilibre des écosystèmes.

Une soirée à l'écoute de ces animaux durant une balade crépusculaire autour du Lac de Créteil ne sera pas de trop pour apprendre à mieux les connaître et mieux les protéger.



☞ **Parcs et Jardins en Fête - Créteil**
Le 20 et 21 septembre 2008



En partenariat avec l'Amicale des Pêcheurs et de Défense de l'Environnement de Créteil et sous l'égide de la Ville de Créteil, nous animerons des ateliers sur le thème de

l'eau, de la pêche et de l'environnement.

Rendez-vous sur le stand de l'association dans le cadre verdoyant du Parc Dupeyroux, rue des Mèches.

☞ **« La Maison du Hérisson »**
Le dimanche 23 novembre 2008

Le hérisson part à la recherche de sa maison d'hiver. Ça tombe bien car à Nature & Société, nous avons des bricoleurs formidables de 6 à 12 ans qui se feront un plaisir de lui ménager un abri pour l'hiver que nous irons déposer ce dimanche en Forêt de Notre-Dame.

RDV : A La Queue-en-Brie - Le parc départemental des Marmousets

INSCRIPTION Thomas GUERQUIN, 01 48 98 98 03

ATELIERS

"Nichoïr à Idées"

Ateliers de découverte de la nature, tous les derniers mercredis du mois, de 14h à 17h sur la base de Loisirs, pour les enfants de 6 à 12 ans.

Formule "migrateur" : 6 euros par atelier

Formule "nicheur" : 20 euros, inscription à 4 ateliers

Le mercredi 28 mai 2008 de 14h à 17h

« Sort de ta coquille »

Rencontres à 6 pattes, à 8 pattes ou à 1000 pattes au coin d'une pierre, derrière une fleur ou au bord du lac

Renseignements et inscriptions :
Anne DIELEMAN (01 48 98 98 03 ou 06 18 43 35 86)

AUTRES

À partir du mois de Mai 2008

EXPOSITION EAU DE PLUIE

Visite libre à la Maison de la Nature

Réalisée en partenariat avec le Conseil Général du Val de Marne, l'exposition eau de pluie aidera à mieux comprendre l'eau, son cycle général et incitera à économiser l'eau potable notamment à travers l'utilisation de bacs de récupération de l'eau de pluie.

Inauguration
au siège de l'association - Maison de la Nature
le 21 mai 2008 à 18h

« La soirée des Bénévoles »

Le mercredi 18 juin 2008

À partir de 18h00

Vous souhaitez vous impliquer plus largement dans le domaine de l'environnement et vous souhaitez mieux nous connaître ?

Venez assister à notre soirée à destination des futurs et des anciens bénévoles de l'association.

Programme :

18h00 : Présentation de l'association, ses buts, ses ressources, ses activités.

Philippe DUMÉE, Président

18h30 : Intervention d'un ou de plusieurs bénévoles qui parleront de leurs motivations et de l'apport de l'association dans leurs parcours.

Selon disponibilités

19h00 : propositions d'actions pour le futur

Thomas GUERQUIN, Directeur

19h30 : repas festif sur la thématique Agriculture Biologique et avec le soutien d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

(Voir l'article sur le bénévolat associatif en fin de bulletin.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 21 Juin 2008

À partir de 14h30

Le président, les administrateurs et l'équipe de Nature & Société vous convient à assister à l'assemblée générale de l'association et partager avec nous ce moment convivial, pilier de la vie associative.

Ordre du Jour : Rapport Moral et d'activités 2007
Bilan financier 2007
Actions 2008

Renouvellement du Conseil d'Administration

Lieu : Chez Mme Guenet, allée des coucous, Créteil

Merci de nous confirmer votre venue :

info@natsoc.asso.fr

01 48 98 98 03

La vie de l'association

Animations pour enfants

• Des croisières de rêve...

Nature & Société animera cette année encore différents stands à l'occasion du festival de l'Oh ! (Voir Agenda).

Toute l'équipe a de nouveau embarqué sur le pont du bateau automoteur DAMAMI pour accueillir les collégiens du Val-de-Marne. Quatre semaines de croisières sur la Marne et la Seine pour découvrir la batellerie et le transport fluvial, la faune et la flore de nos cours d'eau, l'aménagement des berges et les différents enjeux actuels liés à « l'or bleu » dans le cadre du Festival de l'Oh !

• ...Y compris pour Ivry

Nature & Société a participé au montage du contenu pédagogique de *découverte de l'environnement urbain* présenté à l'éducation nationale par la ville d'Ivry-sur-Seine. L'association interviendra également dans ce programme au travers de *rallyes dans le Parc de Cormailles* et dans les rues de la ville pour découvrir les besoins en eau, les ressources en énergies, la gestion des déchets et la vie de la faune et de la flore par une approche différenciée de ces deux milieux. Quelques classes nous rejoindront enfin sur le pont du bateau Damami pour *découvrir leur ville et son histoire côté fleuve*.

Une demi-journée de croisière sur la Seine permettra également aux agents des espaces verts de la ville de découvrir les berges d'Ivry d'un nouvel œil.

• Les mercredis de l'écologie

La Maison de la Nature propose des animations thématiques qui varient au fil des saisons. Les centres de loisirs sont invités à participer à ces activités adaptées à tous les âges.

Cet hiver, nos petits explorateurs avaient pour principales missions :

De découvrir le monde des oiseaux (observation avec des jumelles et reconnaissance des principaux oiseaux de la Base de Loisirs, fabrication d'une mangeoire et d'un gâteau « maison »...)

De jouer aux météorologues (comment prévoir le temps? Pourquoi change-t-il ? ...)

De comprendre les intérêts du tri des déchets et du recyclage (jeu relais sur le tri, fabrication d'œuvres insolites à partir des déchets)

• Rien ne se perd, tout se transforme

La Communauté d'Agglomération de La Plaine Centrale du Val-de-Marne a offert à trente classes d'élémentaires, deux séances sur le recyclage des déchets ménagers, animées par Nature & Société.

La première séance consistait à sensibiliser les enfants à travers des jeux ludiques et pédagogiques (malle Rouletaboule, jeu de l'oie, courses fictives ou diaporama)

La deuxième séance comprenait des activités plus manuelles comme la fabrication de papier recyclé, la création d'œuvres d'art à partir des déchets, et la confection de jeux de cartes permettant aux enfants de comprendre l'utilité du recyclage et surtout de transmettre à leur entourage leur connaissance et leur intérêt pour ce sujet.

• Les ateliers du « Nichoir à idées »

Une petite troupe de bricoleuses et bricoleurs en herbe se réunit chaque dernier mercredi du mois à la maison de la nature pour les ateliers du « Nichoir à idées ».

Faire des expériences, pêcher et observer les petites bêtes du lac, utiliser les plantes du jardin pour faire de la tisane ou de la musique et repartir la tête pleine d'idées, les genoux chargés de boue et les mains pleines de bricolages bizarres.

Pour le programme des prochains ateliers voir l'agenda.

Tester, rater, recommencer (et en mettre partout !) pour découvrir les propriétés de l'eau de manière ludique.

• Jardiniers en herbe



Le printemps s'annonce vert pour quelques écoles et centres de loisirs qui ont décidé de travailler avec Nature & Société sur le thème du jardinage.

Travail de la terre, plantations, créations d'abris pour les auxiliaires du jardin, découvertes sensorielles, mise en place de compost, créations artistiques, expérimentations scientifiques, autant de choses à expérimenter lors d'un projet jardin. Cette année une école de la ville de Gentilly et une autre de Choisy-le Roi seront de la partie afin que le vert s'installe un peu plus dans nos villes.

• A Choisy on a choisi de recycler



Comme chaque année, la ville de Choisy-le-Roi finance des animations dans le cadre de la pédagogie de projet autour des déchets et du recyclage.

Création d'une gamme de vêtements à partir de déchets plastiques, mise en place de la collecte du papier, construction d'un arbre à partir de papiers usagés, création de mannequins représentant les métiers du recyclage, mise en place d'un composteur et d'un jardin et création d'une grande fresque sur le thème de l'environnement dans la cour d'une école.

Ces projets aussi divers que variés sont initiés par des classes dans l'ensemble plus jeunes que les années précédentes (CE1, CE2, CM1). Ils permettent aux enfants de découvrir la problématique des déchets et d'agir de manière concrète en se mobilisant autour d'une action.

• On se mouille pour les Classes d'eau



Pour aider les enseignants à réaliser leurs classes d'eau, Nature & Société propose des interventions en classe, au bord du lac de Créteil ou au bord du Bras du Chapitre.

« Arbres des bords de l'eau », « Petites bêtes du lac de Créteil », « Aquarelle sur la base de loisirs » et « Kitopota » sont les thèmes les plus demandés ce printemps.

Cette année, trente classes de la ville de Créteil vont effectuer avec nous une animation de leur choix grâce au financement municipal.

Pour compléter ces classes d'eau, nous intervenons sur d'autres thèmes à la demande des enseignants.

Nouveauté 2008 : une animation autour de l'exposition « Eau de pluie » permet d'aborder à l'école la récupération de l'eau pluviale au travers de petits ateliers.

Formations Professionnelles



Pour la deuxième année, le Réseau Vivacités Ile de France propose une formation d'Education à l'Environnement et au Développement durable.

Trois modules permettront aux stagiaires d'acquérir

des outils pour une approche éducative de la ville au niveau social, culturel, économique et surtout environnemental.

Nature & Société intervient dans le troisième module pour partager son expérience en éducation à l'environnement urbain et permettre aux stagiaires d'acquérir des outils et des méthodes d'animation.

<http://www.vivacites-idf.org/spip.php?article205>

Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale

Dépayement garanti pour l'équipe des messagers du tri plongés pour quelques jours dans la marmite de l'animation. Une petite semaine pour découvrir les ficelles du montage d'ateliers pédagogiques en vue de faire face à la demande croissante de la part des écoles.

Une réunion de fin d'année devrait permettre de se répartir les thématiques pour l'an prochain et d'orienter progressivement nos activités lors des ateliers ponctuels vers la pédagogie de projet et l'accompagnement des classes dans leurs démarches environnementales (mise en place du tri dans l'école...).

Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale, le retour

Un large programme de formations professionnelles sur des thématiques liées au développement durable et à l'éducation à l'environnement va être mené auprès des agents et des techniciens de la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale.

Dans une même optique

Apprendre à compter aux plus petits, à faire des expériences avec les plus grands, mais aussi à organiser des jeux sur un stand ou à débattre sur la gestion des déchets.

Depuis plusieurs mois animateurs du tri, ambassadeurs et agents de collectivité viennent échanger et se former à l'utilisation des différents modules de la malle pédagogique « RouleTaBoule » à la Maison de la Nature.

Baptême du feu pour une dizaine de futurs animateurs B.P.J.E.P.S (diplôme d'animation remplaçant le BEATEP) partira camper pour deux jours à Cormeilles en Vexin (95) pour découvrir l'animation en pleine nature sur le thème « animateur-trappeur ». Teintures végétales, empreintes de cervidés, musique verte, repas trappeur pour remplir d'idées leur future besace d'animateur nature.

Quelques semaines plus tard ils viendront valider l'un de leurs modules sur la Base de Loisirs face à un « vrai » public après une aide au montage de leur séance assurée par Nature & Société.

La vie de la Maison de la Nature

Tous les **jours**, nous accueillons les visiteurs de la Base de Loisirs curieux de découvrir les activités et les animations de la Maison de la Nature.

Nous proposons actuellement, une exposition sur le développement durable édité par l'Agence De Maîtrise de l'Energie et le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, ainsi qu'un jeu sur les rapaces nocturnes.

Chaque **jeudi**, de 17h30 à 19h, se tient également une réunion de travail avec les permanent(e)s et les bénévoles au local de l'association. Vous souhaitez développer de nouvelles actions, et nous rejoindre en tant que bénévole: vous êtes les bienvenus ! (Voir l'article sur le bénévolat associatif à Nature & Société)

Les Actions Nature

Le Dimanche 27 janvier 2008, nous avons organisé une sortie sur la Base de Loisirs de Créteil sur le thème « **Où est passé l'hiver des oiseaux ?** »

Sortie ornithologique donc avec balade autour du lac, présentation et exposé sur les oiseaux de la base de loisirs suivi de la traditionnelle « pause-détente » des amis de l'association.

Le Dimanche 17 février 2008, a eu lieu un atelier/conférence à destination des enfants et des adultes sur le thème, « **le crépuscule de la chauve-souris** ».

L'ensemble des chiroptères d'Europe étant menacé de disparition, nous avons fabriqué et posé, pour ces mammifères très utiles à l'Homme et à l'équilibre des écosystèmes, des petits nichoirs où ils pourront venir s'abriter dès leur sortie d'hibernation.



Le samedi 29 mars 2008

Comme chaque année, l'association Nature & Société vous a convié à une **sortie nocturne à l'écoute de la hulotte et des habitants de la Forêt de Notre-Dame à Sucy-en-Brie**. Après des animations et la présentation des animaux nocturnes (à 18h00) et un plantureux repas tiré du sac, nous nous sommes mis en route pour la forêt et ses hôtes qui s'éveillent... Résultat: 2 contacts lointains avec une hulotte et observation de tritons palmés et de tritons ponctués.



L'eau et la campagne LA RIVIERE M'A DIT...



L'année 2007 a été riche en événements en relation avec la campagne pédagogique « La Rivière m'a dit... », que nous portons au niveau régional par convention avec la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature.

Les temps forts de l'année 2007 peuvent être regroupés dans les actions suivantes :

- Actions de communication : participation au Forum de l'eau Seine—Normandie, parution du guide « Fragile beauté de la Marne ».
- Actions de formations : co-formation des acteurs du comité technique, rencontres nationales « Graines de savoirs ».
- Organisation d'événementiels liés à la thématique de l'eau Trophées Juniors de l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement
- Actions pédagogiques : journées nationales « Rivières vivantes », Festival de l'Oh.

Pour L'année 2008, plusieurs projets sont déjà programmés :

- Découverte de la Bièvre en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre,
- Actions de protection des cours d'eau d'Ile de France,
- Parution d'un Rivière Mag' et d'une nouvelle plaquette,
- Poursuite des actions de co-formation.

Les autres événements

Semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2008

Rallye Rando Science Nature
16 Classes (CP, CE1) du Val-de-Marne sont parties à la découverte de l'environnement de la Base de Loisirs de CRETEIL.

Des jeux, des observations, des énigmes ont jalonné le parcours de ce rallye éco-citoyen.

Celui-ci était organisé par Mme Christine BOURBON de l'Inspection Départementale (94), en partenariat avec Nature & Société.

Il répond à un triple objectif :

- 1 - Environnemental, en présentant de manière ludique et pédagogique un environnement naturel avec découverte et observation de la faune et de la flore de la Base de Loisirs de Créteil.
- 2 - Pédagogique et économique, à travers l'apprentissage de gestes éco-citoyens en faveur du tri des déchets, de la récupération et des économies d'eau.
- 3 - Social, du fait de la mixité des enfants qui ont participé.





La Maison de la Nature enfin équipée !!!

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage nous apprend Jean de la Fontaine dans sa fable, *Le Lion et le Rat*.

Et de fait, il nous en aura fallu de la patience, si ce n'est de l'abnégation pour mener à bien notre projet de récupération d'eau de pluie.

Retour sur un projet enfin concrétisé et valorisé.

Dès 2004, Le partenariat initié entre le Conseil Général du Val-de-Marne – Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement, l'association Nature & Société et le Syndicat Mixte d'Etude, d'Aménagement et de Gestion de la base de loisirs de Créteil, a abouti à un accord de principe pour l'aménagement d'un système de récupération d'eaux de pluie sur la Maison de la Nature. Ce projet prévoit la mise en place de deux bacs de récupération d'eaux pluviales à des fins d'arrosage des espaces verts aux abords du bâtiment.

Et comme on peut le voir sur cette photo, deux splendides bacs de 600 et 800 L orient, désormais, les murs de la Maison de la Nature.



Bac récupérateur d'eau de pluie de Nature & Société

Et de fait, ce sont 1400 L d'eau au total qui sont stockés et disponibles à chaque instant.

Un simple robinet à visser à la base de la citerne, une petite vanne à ouvrir sur le dessus et l'eau coule à souhait.

Imaginez les économies d'eau que l'ont pourrait réaliser si chacun disposait chez soi du même système.

L'entretien est également réellement simple puisqu'il suffit de nettoyer le filtre de temps en temps et de penser à vider en partie la citerne l'hiver en période de gel.

Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là...

En effet, afin de valoriser notre équipement tout neuf et conformément à l'objet de notre association, il nous faut à présent partager notre expérience auprès du grand public.

En effet, notre consommation d'eau à la Maison de la Nature est loin de justifier à lui seul la pose d'un tel système qui en définitive servira principalement au service des espaces verts de Créteil pour l'arrosage. Non, la vraie vocation de notre projet est pédagogique et c'est pourquoi nous avons voulu qu'il soit accompagné d'une exposition qui agrémentera bientôt les murs des couloirs de la Maison de la Nature et qui sera présenté lors des événementiels auxquels participe l'association.

Cette exposition est en cours d'impression à l'heure où j'écris ces lignes, mais elle sera bientôt disponible, ainsi que nos conseils au siège de Nature & Société. Dans le même temps, Florine VIELLARD, qui anime les Classes d'eau pour Créteil, proposera une animation sur ce thème avec l'aide de l'exposition aux petits Cristoliens.

Donc tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Disons oui sur la forme... Mais quelque chose nous chiffonne sur le fond. Quelque chose qui nous a conduit à envoyer un courrier au Ministre d'Etat, Jean Louis BORLOO, le 15 décembre dernier, quelque chose qui a été à l'origine de vifs débats au sein même du Conseil d'Administration de l'Association...

Pour savoir ce qui nous inquiète et vous faire votre opinion, vous êtes cordialement invité à lire notre dossier de synthèse sur l'eau de pluie qui va suivre...

Redécouvrez les bienfaits de l'eau de pluie

Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?

Pour économiser l'eau potable



Une toiture de 100 m² équipée de bacs permet de collecter 60.000 litres d'eau en moyenne par an, soit la moitié des besoins d'un foyer de quatre personnes. Une bonne économie sur la facture d'eau et un bon moyen de lutter contre les périodes estivales trop sèches. Surtout que la ressource est plus ou moins abondante selon les saisons

Pour faire retourner l'eau de pluie à la nappe

En arrosant son jardin avec de l'eau de pluie, on permet à la nappe de se recharger par infiltration.

Pour lutter contre les pollutions

En ville, les trottoirs et les routes imperméabilisent le sol. Dans un réseau unitaire, les eaux de pluie rejoignent les eaux usées dans la station d'épuration. En cas de violent orage, la station d'épuration peut déborder et rejeter dans la rivière de l'eau encore polluée. En captant l'eau des toitures, le réseau est soulagé lors des orages et les rejets en rivière sont évités.

Pour rester cohérent

De nombreuses activités domestiques utilisant de l'eau ne nécessitent pas l'emploi d'eau dite « potable ». En effet, est-il vraiment utile de potabiliser une eau à grands frais pour arroser le jardin, laver la voiture, laver le linge, les sols ou ... tirer la chasse d'eau des toilettes ?

Au final, utiliser de l'eau de pluie, c'est adopter une attitude "éco-citoyenne", donc de citoyen conscient des problèmes écologiques.

L'eau de pluie était une ressource très appréciée autrefois et a tout lieu de redevenir à la mode.

Législation et usages

Qui peut récupérer l'eau de pluie ?

Tout propriétaire a le droit de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son terrain (article 641 du code civil). Il peut la récupérer, la stocker ou même la revendre. Mais il ne doit pas causer de préjudice au propriétaire situé en contrebas de son terrain vers lequel l'eau s'écoule naturellement.

Pour quels usages ?

L'eau de pluie est NON POTABLE car bien qu'elle soit naturellement exempte de bactéries ou d'éléments nocifs (métaux lourds rejetés par les industries), ce n'est plus le cas dès lors qu'elle touche des surfaces comme la toiture.

Une fois qu'elle a été en contact avec ces surfaces plus ou moins polluées, elle contient le plus souvent des débris végétaux, animaux ou minéraux, des microorganismes, des métaux (zinc issu des gouttières, par exemple) et différents aérosols provenant de l'atmosphère. Même filtrée, elle ne peut donc être employée que pour les usages qui ne réclament pas une eau potable.

En France, l'usage extérieur n'est soumis à aucune restriction. En effet, le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF) autorise les usages extérieurs à la maison tels que :

Nettoyage extérieur

Arrosage du jardin (sans savons)

Par contre, en ce qui concerne l'usage domestique, la DDASS et le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique sont plutôt réticents.

En effet, le lave-vaisselle et le lave-linge posent encore à l'heure actuelle de graves questions qui ne sont toujours débattues.

Pour les usages alimentaires et l'hygiène corporelle, l'eau doit être nécessairement potable. L'eau de pluie ne peut donc pas être utilisée telle quelle pour la boisson, la cuisine ou la douche.

Reste les sanitaires qui représentent tout de même entre 20 et 30 % de notre consommation.

Mais comme il ne faut en aucun cas mélanger l'eau de pluie et l'eau du réseau, les conduites de distributions de l'eau de l'habitation doivent être impérativement séparées, ce qui implique un investissement lourd.

Dans ces conditions, le jeu en vaut rarement la chandelle, sans compter qu'il vous faudra palabrer ferme avec votre DDASS pour obtenir l'autorisation d'installation du deuxième réseau d'eau.

Conscient de cette situation, l'Etat souhaite encourager fiscalement les installations de récupération et de distribution d'eau de pluie.

Après de longs débats au Sénat et à l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la Loi sur l'Eau, l'article 200 quater du CGI a été modifié et mis en vigueur le 30 décembre 2006 afin d'accorder un crédit d'impôt de 25% aux ménages qui équiperont leur habitation d'un système de récupération d'eau de pluie.

Or, sous l'influence du ministère de la Santé, qui n'était pourtant pas, aux termes de la loi, en charge de sa rédaction, l'arrêté d'application s'oriente vers une utilisation de l'eau limitée aux usages extérieurs.

En définitive, on se retrouve avec un superbe crédit d'impôt qui va servir à arroser son jardin et laver sa voiture ce qui est un non sens à la fois écologique et économique.

Pire, le crédit d'impôt n'est même pas applicable actuellement puisque l'arrêté qui a été légitimement contesté est en train d'être retravaillé. La loi qui devait donc s'appliquer à compter du 1er janvier 2007 n'est toujours pas en place alors que le crédit d'impôt doit s'arrêter en 2009...

Au final, c'est la légitimité du travail parlementaire qui est mise en cause et menacée par le pouvoir réglementaire.

D'où notre courrier à M. Le Ministre Jean-Louis BORLOO qui demandait notamment la parution rapide de l'arrêté.

Face à l'urgence écologique et les défis qui nous guettent, on peut se demander si toutes ces tergiversations législatives sont nécessaires ?

Ne sommes nous pas en train de nous poser les mauvaises questions ? Tout comme les savants Byzantins qui en 1453 s'interrogeaient sur le sexe des anges alors que la Ville était assiégée ?

Il est temps de faire confiance au bon sens des citoyens qui sont désireux de jouer le jeu de l'éco-citoyenneté et d'autoriser un usage étendu au sanitaire et au lave linge comme dans de nombreux pays européens.

Histoires d'eaux

Qu'est-ce que l'eau, vaste question et nombreuses réponses. Voyons déjà ses différentes appellations...

Eau potable

Le fait qu'une eau soit conforme aux normes, c'est-à-dire potable, ne signifie pas qu'elle soit exempte de matières polluantes, mais que leur concentration a été jugée suffisamment faible pour ne pas mettre en danger la santé du consommateur. Des "concentrations maximales admissibles" de substances dites toxiques ou indésirables ont été définies.

À l'inverse, la présence de certaines substances peut être jugée nécessaire comme les oligo-éléments indispensables à l'organisme. Pour avoir bon goût, il lui faut contenir un minimum de sels minéraux dissous (de 0,1 à 0,5 gramme par litre).

Enfin, elle ne doit pas corroder les canalisations afin d'arriver "propre" à la sortie des robinets et ne doit donc pas être trop douce ni trop acide.

Tous les pays du monde ne suivent donc pas les mêmes normes. Certains édictent leurs propres normes. D'autres adoptent celles conseillées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). En France, 63 paramètres contrôlent la qualité de l'eau des Européens. A la fin du XIXe siècle, 6 paramètres suffisaient à définir une eau potable. Les normes ont donc considérablement progressé depuis.

Quelques paramètres :

- ◆ qualité organoleptique (couleur, turbidité, odeur, saveur),
 - ◆ paramètres physico-chimiques (pH, chlorures, sulfates, ...),
 - ◆ substances dites indésirables (nitrates, nitrites, pesticides, ...),
 - ◆ substances toxiques (arsenic, cadmium, plomb, hydrocarbures, etc.),
 - ◆ des paramètres microbiologiques (l'eau ne doit pas contenir d'organismes pathogènes).
- D'où d'importants moyens techniques et financiers à mettre en œuvre.

De nombreux usages actuels (chasse d'eau, lavage de la voiture, arrosage des plantes) ne justifient donc pas la mise en œuvre de tels moyens.

Eau « de pluie »

L'eau de pluie est dite aussi « eau météorite », tandis que l'eau récupérée par ruissellement est dite « eau pluviale ». Les analyses de « l'eau de pluie » sont récentes et encore rares. Historiquement, l'analyse des précipitations a été effectuée avant tout dans un but quantitatif et rarement dans un but qualitatif. Les rares exceptions historiques n'étaient pourtant pas sans intérêt (en révélant par exemple qu'au milieu du XIXe siècle, les pluies de Paris étaient chargées d'ammoniaque dégagé par l'urine des chevaux).

Depuis dix ans, l'eau est surveillée à partir d'un réseau de collecte dans plus de 200 sites répartis dans cinq régions avec de grandes disparités selon les régions.



- pH de 7,8 mesuré dans le département des Alpes-Maritimes, et des pluies très acides dans le nord est de la France (Maxima pH de 3,8 dans le département de l'Ardèche).

- Les régions océaniques ont une pluie naturellement chargée en chlorures, en potassium, calcium, magnésium et sodium (jusqu'à 100 kg/hectare et par an) notamment sur le littoral atlantique.

- En outre, les premières analyses sur les pesticides révèlent que les

concentrations peuvent être parfois supérieures aux seuils autorisés pour l'eau. Une analyse d'eau de pluie en Bretagne a même enregistré un niveau de 24 µg par litre soit 240 fois le seuil limite autorisé pour l'eau potable.

Il n'existe pas de norme de qualité de l'eau de pluie. Les analyses reprennent les paramètres utilisés pour l'eau potable. L'eau de pluie naturelle est acide (pH 5). Elle contient en plus ou moins grande quantité, des sulfates, du sodium, du calcium, de l'ammonium, et même des nitrates et des pesticides.

« Nous avons la pluie que notre société fabrique ! »

Si une part de l'eau de pluie localement et à certains moments pourrait quasiment être consommable en l'état dans certaines régions, dans la plupart des cas, l'eau de pluie est trop acide et trop chargée d'ammonium pour être classée parmi les eaux susceptibles d'être utilisées pour la production d'eau potable. Malgré de nombreux atouts (pas de présence de chlore, eau peu minéralisée...), elle devra donc être traitée ou réservée à certains usages (arrosage, nettoyage, extérieurs...). Néanmoins ce gisement n'est pas à négliger en particulier pour l'alimentation des petites localités isolées.



Eau du robinet

Pompée à partir d'une nappe souterraine ou d'un cours d'eau, elle subit ensuite de nombreux traitements (filtration, ozonation...) en usine de potabilisation avant de devenir potable.

Ces traitements sont plus ou moins importants en fonction de la qualité initiale de l'eau utilisée et sont bien sûr onéreux. Les pollutions industrielles dans les eaux tendent actuellement à diminuer. Cette réduction est le résultat d'un effort d'équipement (mini stations d'épuration) pour traiter les rejets avant leur évacuation dans les eaux, d'une réglementation plus stricte imposant les pollutions (rejets...), ainsi qu'à la disparition de beaucoup d'activités parmi les plus polluantes (mines, tanneries, ...). De même les eaux usées domestiques font normalement l'objet d'un traitement dans des stations d'épuration avant le rejet en milieux naturels.

Techniques à travers le monde, à travers l'histoire

De tout temps les hommes ont cherché à récupérer, canaliser et stocker les eaux pluviales.

L'homme a récupéré l'eau de pluie pour satisfaire ses besoins et principalement pour irriguer ses cultures (l'agriculture reste le premier secteur de consommation de l'eau).

De nombreuses constructions à travers le monde témoignent de ce combat pour faire face au manque d'eau en saison sèche, gérer les fortes pluies ou pallier à l'éloignement des points d'approvisionnement en eau.

Case à Impluvium (Sénégal)



La longue et abondante saison des pluies caractérisant la Casamance a fortement influencé l'architecture locale et le choix des matériaux de construction. Toutes les

cases sont ainsi construites sur un socle de terre d'environ 50 cm afin de surélever l'habitat et de l'isoler de l'humidité du sol. Les nombreuses pièces de la case sont placées de manière circulaire en vis-à-vis autour de la cour intérieure. Celle-ci est abritée par un double toit en entonnoir chargé de recueillir les pluies durant l'hivernage et donnant dans l'impluvium.

Il semblerait que l'origine des cases à impluvium soit également liée aux affrontements permanents avec les villages ennemis et envahisseurs mandingues. Multifonctionnel, l'impluvium est ainsi destiné à offrir une cour intérieure protégée des flèches, des déluges hivernaux et du soleil brûlant. L'impluvium sert ainsi de cuisine, d'aire de jeux protégée pour les enfants, d'enclos pour les petits animaux domestiques mais aussi de lieu de repos et de palabre. Le bassin intérieur est équipée d'une évacuation qui permet de vider le trop plein vers l'extérieur (sans quoi, ce bassin deviendrait vite un élevage de moustiques...).

Impluvium Romain (Rome antique)



L'atrium est la pièce principale de la maison (domus) : c'est une grande cour carrée semi-couverte autour de laquelle sont distribuées les autres pièces. Le centre est occupé par un bassin carré (l'impluvium), qui recueille les eaux de pluie à travers le compluvium (ouverture dans le toit).

Cette eau est ensuite acheminée vers une citerne à laquelle un puits donne accès

Il existe différents types d'impluvium, les vestiges de certains d'entre eux ont notamment été retrouvés à Pompéi. Un impluvium est un système de captage et de stockage des eaux de pluie.

Il se compose principalement :

* d'une aire de captage pouvant revêtir différentes formes : toiture, drains taillés dans le rocher, etc.

* d'un réseau de canalisations plus ou moins longues entre le lieu de captage et le lieu de stockage.

* d'une "réserve" enterrée ou hors sol (bassin bâti ou taillé à même la roche, réservoir, cuve, citerne, etc.).

Citernes ou puits vénitiens (Italie)

L'implantation lagunaire de la ville de Venise a obligé les habitants de ce village sur pilotis à concevoir un système particulier afin de s'alimenter en eau potable.

Les puits (ou citernes) vénitiens sont entourés par des bandes de marbre blanc ou de dallage, délimitant un espace carré légèrement incliné.

À chaque angle de ce carré, sont placées des plaques percées (cassettoni) liées entre elles par un petit réseau recueillant l'eau de pluie s'écoulant des terrasses avoisinantes. En cas de marée, celles-ci sont bouchées pour éviter un mélange avec l'eau salée.

Le puits est construit sur une solide excavation (citerne), remplie de sable servant de filtre.

L'eau ainsi filtrée est ensuite stockée dans un puits central auquel viennent puiser les « bigolantes » (porteurs d'eau).

Massada (Israël)

Une forteresse vertigineuse occupe les 8 ha d'un petit plateau rocheux aux pentes abruptes qui domine la mer Morte. Le roi Hérode le Grand repère ce nid d'aigle et y construit un ensemble architectural raffiné qu'il entoure de solides fortifications.

L'approvisionnement en eau y est fourni par un réseau de vastes réservoirs creusés à même le roc, qui s'emplissaient en hiver et en période d'orage des eaux de pluie dévalant en flots ce versant de la montagne.

Les citernes géantes aux parois revêtues d'un plâtre blanc hydrofuge suffisaient aux besoins immédiats des habitants de Massada et pouvaient également servir en cas de siège (Massada sera en effet tour à tour garnison romaine puis refuge des juifs en insurrection).

Arbre du voyageur (Madagascar et ailleurs)

Le Ravenala, symbole de l'union entre l'homme et la nature, emblème de Madagascar (dont il est originaire) est encore appelé arbre du voyageur. Mi bananier, mi palmier, ce n'est pas un arbre, mais une plante herbacée. Son



nom vient du fait que l'eau de pluie conservée à la base de ses vastes feuilles disposées en forme de coupe permet aux voyageurs assoiffés de se désaltérer. Cette eau stagnante est souvent investie par les femelles de moustiques et autres insectes venant y pondre. De nombreux végétaux stockent ainsi la rosée ou l'eau de pluie, en France, la cardère garde une petite quantité d'eau de pluie à la base de ses feuilles ce qui lui vaut le surnom de « cabaret des oiseaux ».

Récupérateur d'eau (En France et ailleurs)

De la vieille baignoire abreuvoir au fond du champ au tonneau placé sous la gouttière, agriculteurs et jardiniers ont de tout temps utilisé différents réceptacles pour récupérer l'eau de pluie.

Bien avant l'apparition des châteaux d'eau et des réseaux de distribution, un système de récupération des eaux de toitures permettait de fournir par gravité de l'eau aux différents étages de certaines habitations françaises.

Comment ça marche ?

Bien avant la distribution généralisée de l'eau, il existait des systèmes de récupération individuels d'eau de pluie. Cette eau, une fois recueillie, était canalisée vers les points d'eau des habitations par simple gravité. On consommait alors couramment « l'eau du ciel ». Simple, efficace, voilà qui pourrait caractériser l'ensemble des systèmes d'alors.

Aujourd'hui rien n'a changé, la récupération de l'eau de pluie est à la portée de chacun d'entre nous et de toutes les bourses.

Peut-on démarrer petit ?

Avec l'eau de pluie, le service est à la carte. Plus vos ambitions seront grandes plus le coût sera élevé et l'installation difficile.

Pour l'arrosage du jardin à l'arrosoir, une petite citerne de 200 L suffira amplement à faire votre bonheur.

Les citernes

Il existe 2 types de citernes de récupération.



La Citerne hors-sol

Simple d'installation et économique, la citerne hors-sol s'adapte à toutes les maisons.

Un robinet placé au bas de la citerne permet d'utiliser l'eau notamment pour les usages extérieurs et le jardin.

Il peut s'agir d'un réservoir mural d'eau de pluie, de poubelles à eau, de bacs de compostage ou de simples arrosoirs etc.

Les volumes récupérés sont donc modestes mais le coût est faible. La filtration se fait en amont de la citerne au moyen d'une simple grille à maille fine (<0,35 mm) placée au dessus de la gouttière ou un filtre autonettoyant pour les plus exigeants.



La Citerne enterrée

Perfectionnée, performante, confortable et durable, la citerne enterrée a l'avantage de pouvoir stocker une importante quantité d'eau. La citerne enterrée protège également l'eau de la lumière et de la chaleur (qui accélèrent le développement d'algues et les moisissures) ainsi que du gel.

La citerne étant enterrée, il faut également prévoir une évacuation de trop plein reliée au réseau d'eaux pluviales ou au fossé.

Une pompe (non raccordée au réseau d'eau potable) à laquelle on ajoute une crépine (filtre), envoie l'eau de la citerne dans certaines canalisations de la maison qui doivent être indépendantes du réseau d'eau potable. Ce réseau secondaire doit être strictement réservé à l'eau de pluie.

Pour pouvoir diversifier les usages, il est préférable d'avoir une eau de meilleure qualité. La filtration de l'eau doit donc être mieux adaptée à ces besoins.

Dans ce cas le filtre autonettoyant est recommandé.

Cependant en dépit de ces efforts, il arrive que la pluie entraîne au fil du temps des dépôts de poussières et de matière organique qui viennent former une couche de boue au fond des cuves qui devient le refuge des bactéries et des microorganismes anaérobies qui travaillent en l'absence d'oxygène. De fait l'eau croupit. Sa couleur change et des odeurs désagréables apparaissent.

Pour éviter la prolifération de celles-ci, notamment au printemps, il suffit de placer dans le fond de la citerne une pompe à air ou « bulleur ». Les bulles d'air se dissolvent dans l'eau en la ré-oxygénant et provoquent un mouvement de convection.

Les bactéries anaérobies ne supportant pas cet oxygène qui est toxique pour elles, finissent par mourir ramenant l'odeur et la couleur de l'eau à des valeurs normales.

Une deuxième solution est d'empêcher les bactéries de contaminer la citerne. Il suffit de doubler le filtre amont avec du charbon actif, ou mieux, de mettre en place un osmoseur, mais cette solution nécessite un entretien régulier car le charbon actif perd de son efficacité au fur et à mesure de son utilisation.

Êtes-vous « éc'EAUnomes » ?

Contexte :

Sur Terre, 97 % de l'eau de surface est salée; les 3 % restant constituent les réserves d'eau douce de la planète. Cette eau douce est ensuite répartie de la manière suivante : 2/3 d'eau douce sous forme de glace et seulement 1/3 sous forme liquide.

L'eau douce est, en outre, irrégulièrement répartie d'une année sur l'autre (phénomène accentué par les changements climatiques), d'une saison à l'autre mais surtout d'un pays à l'autre (neuf pays se partagent 60 % du débit annuel mondial).

Cette répartition inégale modifie les comportements ainsi, un Japonais consomme 600 litres par jour, un Américain près de 300, tandis que la quantité minimale nécessaire d'eau propre serait de 50 litres par jour et par personne.

Un astronaute de la station spatiale consomme lui 2,7 L d'eau par jour.

En raison de l'augmentation de la population et de l'augmentation de la quantité d'eau utilisée (industries/agriculture), il semble probable que la quantité d'eau douce disponible aille en décroissant.

Avant de songer à récupérer de l'eau, il est préférable de minimiser autant que possible notre consommation car le litre d'eau le plus facile à récupérer, c'est le litre d'eau qui n'est pas consommé.

Zoom (France) :

Chaque français consomme environ 150 litres par jour d'eau potable, soit près de 55 m³ par an. Seule une infime partie (3%) de cette eau est destinée à un usage alimentaire, le reste étant utilisé pour l'hygiène et le nettoyage.

Les possibilités d'économie d'eau sont donc nombreuses, et trois types d'actions sont possibles :

- Réparer les fuites et remplacer les « gros consommateurs d'eau » ou les systèmes défectueux ;
- Utiliser moins d'eau pour satisfaire chaque usage
- Ne pas utiliser de l'eau potable pour tous les usages.

« Des idées pour économiser l'eau »

Dans les WC et dans la salle de bains

Quelques chiffres :

Toilette au lavabo : 5 litres environ

Douche de 4 à 5 minutes : de 60 à 80 litres

Bain : de 150 à 200 litres

Chasse d'eau : de 6 à 12 litres à chaque utilisation

Chasse d'eau double commande : de 3 à 6 litres à chaque utilisation

Les gestes « éc'EAUomes »

- Installer une chasse d'eau avec un double bouton-poussoir. À défaut, une bouteille remplie d'eau placée dans le réservoir permet d'économiser de l'eau à chaque fois que l'on tire la chasse.
- Préférer la douche au bain le plus souvent possible. Un bain consomme en effet entre 150 et 200 L d'eau alors qu'une douche seulement 60 à 80 L.
- Stopper l'eau pendant le brossage des dents, en se rasant, pendant que l'on se savonne les mains (un robinet à un débit moyen de 12 L par minute !).
- Chaque fois que nous tirons la chasse d'eau, nous gaspillons 10 à 12 litres d'eau rendue potable à grands frais. Cette consommation représente 35 % de notre facture ! (idéalement, l'eau qui alimente la chasse pourrait être de l'eau non potable)
- Avec un robinet de douche classique, une grande quantité d'eau est perdue lorsque l'on ajuste la température. Un mitigeur permet de régler plus facilement la température de l'eau.

Au jardin

Quelques chiffres :

Évaporation d'un gazon : 3 à 6 litres d'eau par m² par jour quand il fait chaud

Arrosage du jardin : de 15 à 20 litres par mètre carré

Remplissage d'une piscine : de 50 000 à 80 000 litres

Les gestes « éc'EAUomes » :

- Biner régulièrement la terre pour la rendre plus meuble et faciliter l'absorption de l'humidité de la nuit et de la rosée.
- Pailler la terre (la recouvrir de débris végétaux : compost, tontes de gazon, feuilles, écorces de bois) pour empêcher l'eau de s'évaporer trop vite.
- Ne pas arroser, ni tondre la pelouse en été. Elle reverdira dès les premières pluies de l'automne et en ressortira fortifiée.
- Préférer l'arrosoir au jet, car l'écoulement de l'eau est plus lent et la terre l'absorbe plus facilement.
- Arroser les plantes « tôt » le matin ou dans la soirée pour que l'eau utilisée ne s'évapore pas trop par l'action du soleil.
- Vérifier la météo pour éviter d'arroser avant une averse !
- Choisir des plantes adaptées à la région, par exemple des plantes résistantes à la sécheresse dans les régions qui manquent d'eau.
- Laver la voiture avec un seau plutôt qu'au jet d'eau. Réaliser un nettoyage complet que lorsqu'il est vraiment nécessaire et si possible dans une station de lavage qui récupère et traite convenablement les eaux usées fortement chargées en polluants.



- Récupérer, stocker et utiliser l'eau de pluie pour les usages non alimentaires (lessive, entretien de la maison, lavage des véhicules, arrosage des plantes, renouvellement de l'eau de la piscine).

Dans la cuisine

Quelques chiffres :

Vaisselle à la main : de 15 litres (remplissage des bacs) à 50 litres (eau courante)

Lave-vaisselle : de 25 à 40 litres par lavage (20 à 25 litres pour les plus récents)

Lave-linge : de 70 à 120 litres par lessive (40 à 90 litres pour les plus récents)

Des gestes « éc'EAUomes » :

- Démarrer la machine à laver le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins.
- Réparer les fuites d'eau sans attendre. Pour détecter une fuite, on peut consulter le compteur d'eau le soir avant de se coucher puis le matin au lever. Si la valeur du compteur a augmenté, c'est qu'il y a une fuite quelque part.
- Prendre en compte le classement par lettre, de A (pour les plus performants) à G lors de l'achat d'un lave linge ou d'un lave vaisselle. Cette indication permet de connaître la consommation d'eau et d'énergie de ces appareils. Entre la classe A et la classe C par exemple, une différence de 40 L d'eau par lavage peut être constatée.
- Installer un « mousser » économiseur sur ses robinets, il permet d'une part d'éviter les fuites et d'autre part de diminuer le débit tout en conservant une pression identique à un robinet non équipé. La quantité d'eau est réduite mais compensée par de l'air.

Mais encore

L'industrie consomme de l'eau (20% de l'eau potable à l'échelle mondiale) de sorte que l'on peut économiser de l'eau en choisissant mieux nos produits manufacturés. Cela ne jouera pas sur la facture d'eau, mais sur celle de la planète.

Réduire la pollution de l'eau en choisissant ses produits sanitaires, en ne déversant pas de produits gras ou toxiques dans la cuvette des wc...

Avant de se lancer

Chacun d'entre nous a un rapport spécifique à l'eau selon ses besoins, sa culture, son éducation...

Il convient en premier lieu de bien définir ses besoins et cibler les meilleurs gestes à adopter. Se fixer des objectifs inatteignables ne sert à rien sur le long terme. Comme les bonnes résolutions du nouvel an, les bonnes habitudes seront rapidement oubliées.

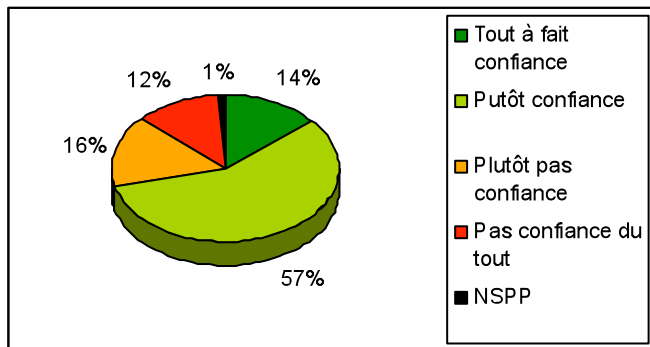
Il est plus efficace d'être raisonnable et se donner les moyens d'économiser un maximum d'eau et optimiser sa consommation.

Par la suite, installer des systèmes de récupération d'eau sera bien plus pertinent et efficace, car il s'agit bien d'un tout : économiser puis récupérer et enfin recycler.

LE BENEVOLAT ASSOCIATIF à Nature & Société

Selon un sondage CSA réalisé en novembre 2007, pour le Crédit coopératif et le Cabinet de Conseil Deloitte, vous êtes plus de deux personnes sur trois à faire confiance au secteur associatif.

Q : D'une manière Générale, avez-vous tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout dans les associations ?



De même, 50% des français sont ou ont été bénévoles, sur les 50% restant, 35 % déclarent exercer une activité bénévole.

Ainsi, les associations constituent désormais un réel 3^{ème} pilier avec le monde politique et syndicaliste.

Fort de cette confiance qui implique de réelles responsabilités, nous pouvons désormais regarder résolument vers l'avenir dans une optique de développement durable et d'éducation à l'environnement et l'éco-citoyenneté.

Cependant, la tâche qui nous attend est immense au même titre que les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

De fait, si le monde politique tend à se défausser sur le milieu associatif de nombreuses responsabilités, il faut que ce milieu soit capable de les prendre en charge.

C'est pourquoi, et plus que jamais, le monde associatif compte sur l'apport volontaire des bénévoles.

D'autant plus que le bénévolat est une garantie de la gestion désintéressée de l'association.

Nous n'échappons, bien sûr, pas à la règle et c'est pourquoi nous renouvelons ici notre appel aux compétences des bénévoles, à vos compétences.

En attendant la fin des travaux interministériels sur le statut du bénévole promis en 2007 par le Président de la République, voici notre proposition...

Un rapport gagnant/gagnant

Nous vous invitons à intervenir dans une des 6 actions menées régulièrement par Nature & Société :

1. Animations

NOUS

Il s'agit la d'une grosse partie de nos actions.

Notre association étant spécialisée dans l'éducation à l'environnement, nous effectuons la majeure partie de notre travail dans les écoles franciliennes et recevons également du public et notamment les centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances.

VOUS

Il vous est donc proposé de participer à la préparation, la création, et l'encadrement de nos animations, notamment celles se déroulant à la Maison de la Nature.

Selon vos envies et vos disponibilités, il vous suffit de nous prévenir par avance et nous nous organiserons avec vous pour les animations que vous souhaitez préparer et ou animer.

Pour faciliter cette démarche, nous allons aménager un planning dans le site Internet.

Les nichoirs à idées :

Date : les derniers mercredi du mois de 14h à 17h

Il s'agit d'animations pour le jeune public qui doivent éveiller les consciences au respect de la nature et de l'environnement.

Les actions nature :

Date : Le dernier samedi ou dimanche de chaque mois

Mieux connaître et mieux comprendre son environnement est la condition sine qua non pour savoir comment le protéger.

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender la nature et l'environnement dans sa globalité, nous nous proposons de donner les clés qui permettront de mieux faire connaître ces thématiques à l'ensemble du public.

Les centres de loisirs :

Date : Tous les mercredis et vacances scolaires

Nature & Société anime des ateliers nature à destination des centres de loisirs primaires et maternels de Paris, de Seine et Marne et du Val-de-Marne. Musiques vertes, rallye à la découverte des petites bêtes, contes nature ou

construction de nichoirs permettront aux enfants de 4 à 12 ans de découvrir les secrets de la nature en milieu urbain.

Les évènementiels :

Nous participons à de nombreux événements basés sur l'écologie et le développement durable. A cette occasion, nous tenons généralement des stands afin de présenter l'association et proposons des animations.

Prochains évènements :

Le festival de l'Oh !, les 24 et 25 mai 2008.

« Cékidonc cette bestiole ? » Le dimanche 29 juin



« Agir de concert »

Les actions :

Poser un nichoir, restaurer une mare, nettoyer un site, détruire des plantes invasives, voilà quelques-unes des actions que nous menons ponctuellement.

1. Création

Nos animations nécessitent la création de documents pédagogiques adaptés aux différents publics.

Vous êtes créatif, bricoleur et imaginatif, vous vouez un culte à Jamy, Fred et Sabine, nous avons besoin de vous. Vous avez une connaissance approfondie des incinérateurs, une passion pour les oiseaux du bord de mer, les arthropodes forestiers ou pour tout autre sujet naturaliste, écologique ou environnemental, vous pouvez proposer vos services pour la création d'exposition, l'organisation, l'animation de conférences, ou mettre en place des échanges de savoirs etc.

2. Rédaction

Chaque année, nous éditons un ou deux bulletins d'information sur la vie de l'association, son actualité et un sujet environnemental d'actualité.

A cette occasion, vous pouvez collaborer à la rédaction de celui-ci.

Cette année la thématique retenue est l'eau de pluie, sa récupération, son usage. Vous pouvez également nous soumettre vos propres textes sur un sujet environnemental qui vous tient à cœur.

Notre association bénéficie d'un site internet. Afin qu'il soit à la hauteur de vos attentes, nous vous proposons de le compléter et de l'améliorer.

3. Formation

C'est bien connu, nous n'en saurons jamais assez. Face au défi des changements globaux qui s'annoncent, face à une technicité croissante des moyens de réponse à ces changements, il est nécessaire d'enrichir mutuellement nos connaissances.

Nous pouvons vous apporter notre savoir, vous pouvez nous apporter vos connaissances.

Vous avez travaillé dans l'environnement, vous êtes abonné à des magazines scientifiques, vous vous êtes enrichis au contact d'une passion naturaliste, partagez avec nous et avec les autres votre savoir.

Débats, conférences, échanges de savoir, formation, nous/vous/ils ont besoin de vous.

4. Organisation

Nous bénéficions d'un centre de documentation à la maison de la nature que nous vous invitons à venir consulter. Si vous avez des ouvrages ou des magazines à faire partager, vous pouvez nous les confier.

Ce centre ne bénéficie pas pour l'instant d'un programme de prêt. Si vous êtes documentaliste dans l'âme, nous pourrions organiser un nouveau système plus en adéquation avec la vocation initiale du centre de documentation, la consultation et le prêt.

Nos actions nécessitent de communiquer nos programmes au plus grand nombre. Pour cela, il faudrait réorganiser notre répertoire d'adhérents et mettre en place une nouvelle liste de diffusion, notamment numérique pour faciliter nos envois.

Cela implique de démarcher l'ensemble de nos adhérents et sympathisants afin de mettre à jour nos données et faciliter la vie de l'association.

5. Diffusion de l'information

Rester au contact de la population et surveiller les évolutions de l'environnement et du cadre de vie, voilà l'une des préoccupations majeures de notre association de protection de l'environnement.

Pour cela rien ne remplace le bénévole attentif et citoyen toujours à l'affût des dernières nouvelles, prêt à enchaîner enquêtes publiques et réunions d'information ou à signaler un dépôt sauvage d'ordures ménagères ou d'encombrants.

Vous êtes témoin d'une dégradation, d'un acte malveillant, d'une atteinte à l'environnement, nous pourrions trouver ensemble la solution adéquate pour y remédier.

Devenir le M. ou la Mme environnement de votre quartier, c'est possible en diffusant autour de vous de l'information, en devenant un relais associatif, un leader d'opinion.

Vous connaissez une entreprise, un ami, un voisin prêt à s'engager pour la nécessaire préservation de l'environnement, invitez-le à nous rejoindre.



« Se nourrir des différences »

- **Lorsque vous vous engagez, nous nous engageons**

Bon d'accord, ça fait un peu pub pour l'armée, mais l'idée est là. Nous souhaitons avancer avec vous sur des bases solides. C'est pourquoi, nous établirons ensemble un contrat de bénévolat afin de vous assurer :

- une protection (assurance),
- des activités variées sur la base du volontariat (nous proposons, vous choisissez),
- une formation aussi large que possible.

Chaque mois, nous organiserons une séance d'échange de savoir où à tour de rôle nous animerons ou vous animerez pour le groupe de bénévoles, l'équipe de Nature & Société et les intéressés une mini conférence/débat sur un thème choisi.

**VENEZ NOUS RENCONTRER LORS DE
LA SOIRÉE DES BENEVOLES
Le mercredi 18 juin 2008**

A partir de 18h, nous vous présenterons **l'association et ses activités**, puis nous terminerons par un **repas festif**.
RDV au siège de l'association sur la Base de Loisirs.
Rue Jean Gabin 94 000 CRETEIL

Venez nombreux !!!!



BULLETIN D'ADHESION

M, Mme, Mlle NOM

.....
Prénom.....

Adresse.....
.....
.....

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Désire adhérer à Nature & Société en qualité de (1) :

Membre actif:
(cotisation annuelle à partir de 18 Euros) ⁽²⁾

Membre correspondant:
(cotisation annuelle à partir de 6 Euros)

Date et signature :

(1) cocher la case correspondant à votre choix

(2) ♦ Les membres actifs peuvent s'inscrire et participer à l'ensemble des manifestations et activités de Nature & Société. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, s'engager plus activement dans la vie quotidienne de l'association, participer à la définition et à l'organisation des activités, apporter de nouvelles compétences, aider à développer de nouvelles thématiques. Les membres actifs reçoivent l'ensemble des bulletins et documents d'information édités par l'association. Les membres actifs participent et votent en assemblées générales où ils peuvent se faire élire au conseil d'administration. Ils versent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration (à partir de 18 Euros en 2007). En adhérant comme membre actif, nous vous ferons parvenir un reçu fiscal vous donnant droit à déduire de vos impôts sur le revenu 66% de vos dons et cotisations.

♦ Les membres correspondants soutiennent moralement et financièrement l'action de Nature & Société. L'adhésion comme membre correspondant permet de s'inscrire et de participer à certaines activités de l'association. Les membres correspondants ne peuvent pas prendre de responsabilité au sein de l'association. Ils assistent aux assemblées générales, mais n'y ont pas pouvoir de décision. Ils versent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration (6 Euros en 2007).

UN DERNIER MOT...

Pour finir, nous laissons la parole au Directeur Général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, qui nous présente un message important, nous invitant à aller de l'avant « vers une nouvelle éthique de l'eau ».

Vers une nouvelle éthique de l'eau

« Afin de prévenir la pénurie d'eau, la mise en valeur des ressources en eau doit être placée au premier plan des préoccupations nationales et internationales. De même que des projets d'aménagements hydro-agricoles moins onéreux et culturellement mieux réfléchis seraient plus adaptés pour répondre à la crise.*

En effet, ces projets seraient assurément plus viables s'ils étaient basés sur « l'existant », c'est-à-dire si leur conception tenait compte non seulement de l'environnement mais aussi de la dimension culturelle afin décrypter les spécificités de chaque site et de chaque société.

Néanmoins, ces décisions politiques n'auraient pas de sens sans la participation de chaque citoyen à la mise en place de projet d'une part et à la construction de cette nouvelle éthique de l'eau d'autre part. En effet, chaque membre d'une société doit se sentir responsable de son comportement vis à vis des ressources en eau, et doit oeuvrer pour une gestion rationnelle et équitable de l'eau.

Il est nécessaire, voire urgent pour nous de refonder nos stratégies et nos pratiques en matière d'utilisation de l'eau sur les principes de durabilité et de solidarité. L'éducation, devra jouer un rôle principal dans la création de cette nouvelle éthique de l'eau qui ne prendra tout son sens qu'une fois replacé dans un contexte plus général d'une prise de conscience en ce qui concerne l'importance des ressources naturelles, de l'environnement, de notre patrimoine commun dans une perspective de développement durable. Ce sera le premier jalon pour la création d'une nouvelle éthique de l'eau qui encouragera une culture de la Paix. »

* ndlr : comprendre revitaliser certains systèmes traditionnels d'irrigation et d'adduction d'eau.

Nature & Société

Association Loi 1901

Affiliée à France-Nature-Environnement

Maison de la Nature - Base de Loisirs de Créteil - Rue Jean Gabin - 94000 CRETEIL

Téléphone : 01.48.98.98.03 Portable : 06.78.82.15.18

E-mail : info@natsoc.asso.fr Site Internet: www.natsoc.asso.fr